



Rapport annuel unique 2018

de l'Hygiène, de la Sécurité et des Conditions de Travail

Site de Saint Vulbas et de Machedoul

Rédigé par : Frédéric GRASSART - Camille BOURBON - Virginie LEQUY – Jean-Jacques BOUSQUET

A présenter aux membres du CSE, pour information / consultation lors de la prochaine réunion : **11 avril 2019**

1 Présentation de l'établissement de Saint-Vulbas

1.1 Identification L.S.L Saint-Vulbas

Entreprise (raison sociale) : Logistique Sports et Loisirs
Etablissement (adresse) : Allée des peupliers, 01150 Saint-Vulbas
Activité économique : Logistique d'articles de sport
Code NAF : 5210B
N° SIRET : 42951221300027
Nombre de comités dans l'établissement : 1 CSE depuis le 06 03 19

1.2 Effectif moyen mensuel Saint-Vulbas

Effectif total : 164
Femmes : 89
Hommes : 75
Ingénieurs et cadres : 8
Techniciens et agents de maîtrise : 21
Employés : 19
Ouvriers : 117
Nombre d'embauches au cours de l'année : 20
Nombre de départs au cours de l'année : 18
Nombre d'ETP intérimaires moyen annuel travaillant dans l'établissement : 111
Femmes : 89
Ingénieurs et cadres : 1
Techniciens et agents de maîtrise : 8
Employés : 16
Ouvriers : 64
Hommes : 75
Ingénieurs et cadres : 7
Techniciens et agents de maîtrise : 13
Employés : 3
Ouvriers : 53

2 Présentation de l'établissement de Machecoul¹

2.1 Identification L.S.L Machecoul

Entreprise (raison sociale) : Logistique Sports et Loisirs
Etablissement (adresse) : ZI de la Seiglerie, Rue André – Marie AMPERE, 44270 MACHECOUL
Activité économique : logistique d'articles de sport
Code NAF : 5210B
N° SIRET : 42951221300035
Nombre de comités dans l'établissement: 1 CSE depuis le 06 03 19

2.2 Effectif moyen mensuel Machecoul

Effectif total : 10
Femmes : 2
Hommes : 8
Ingénieurs et cadres : 1
Techniciens et agents de maîtrise : 2
Employés : 2
Ouvriers : 5
Nombre d'embauches au cours de l'année : 6
Nombre de départs au cours de l'année : 2
Nombre d'ETP intérimaires moyen annuel travaillant dans l'établissement : 14
Femmes : 2
Ingénieurs et cadres : 0
Techniciens et agents de maîtrise : 0
Employés : 2
Ouvriers : 0
Hommes : 8
Ingénieurs et cadres : 1
Techniciens et agents de maîtrise : 2
Employés : 0
Ouvriers : 5

¹ Démarrage activité le 1er février 2016

3 Principaux indicateurs

3.1 Accidents du travail

Saint Vulbas	2018	2017	2016	2015
Nombre total des accidents survenus aux salariés de l'établissement :	40	31	35	22
Nombre d'accidents déclarés à l'organisme de Sécurité sociale :	40	31	35	22
Nombre d'accidents avec arrêt de travail :	40	30	32	20
Dont nombre d'accidents de trajet :	3	1	6	1
Dont nombre d'accidents de déplacement :	0	0	0	0
Taux de fréquence ² :	118*	123	124	57
Taux de gravité ³ :	1,74*	2,21	1,12	0,78
Nombre d'incapacités permanentes (partielles et totales) notifiées dans l'année :	0	0	0	0
Nombre d'accidents mortels :	0	0	0	0
Nombre d'AT dont ont été victimes les salariés d'entreprises extérieures :	0	1	0	0

*Note :

L'évolution du taux de fréquence et du taux de gravité s'expliquent par une progression des effectifs voir chapitre 3.5

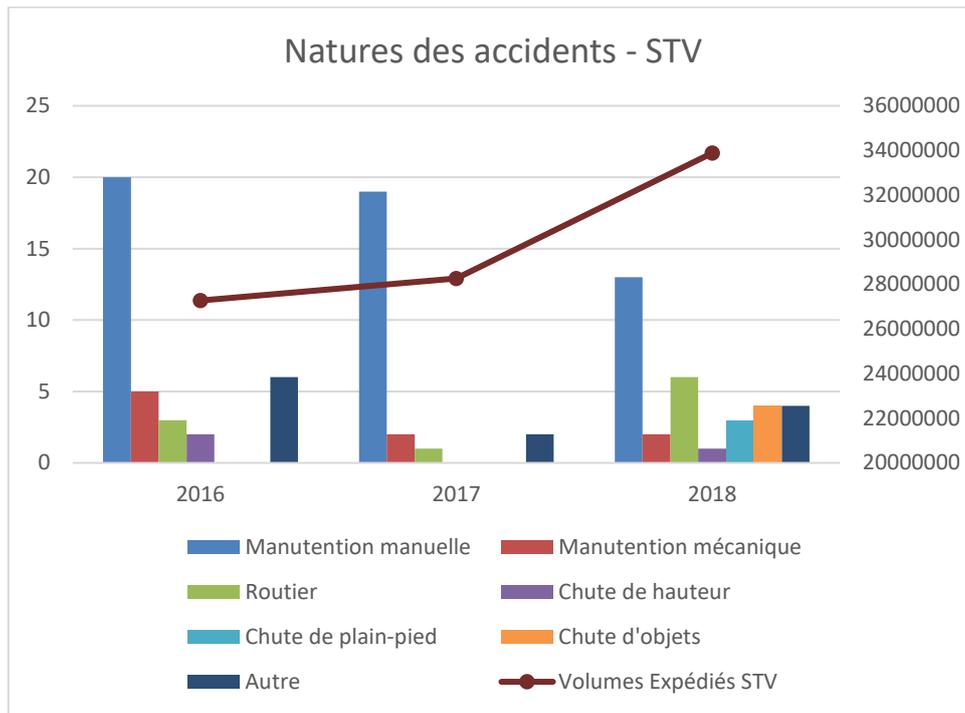
Quel est le non rapport entre le taux de gravité et l'effectif ??

Machecoul	2018	2017	2016
Nombre total des accidents survenus aux salariés de l'établissement :	4	0	0
Nombre d'accidents déclarés à l'organisme de Sécurité sociale :	4	0	0
Nombre d'accidents avec arrêt de travail :	4	0	0
Nombre d'accidents de trajet :	0	0	0
Dont nombre d'accidents de déplacement :	0	0	0
Taux de fréquence :	118	NC	NC
Taux de gravité :	1,66	NC	NC
Nombre d'incapacités permanentes (partielles et totales) notifiées dans l'année :	0	0	0
Nombre d'accidents mortels :	0	0	0
Nombre d'AT dont ont été victimes les salariés d'entreprises extérieures :	0	0	0

² Taux de fréquence : Nombre d'accidents du travail avec arrêt x 1 000 000 / nombre d'heures travaillées

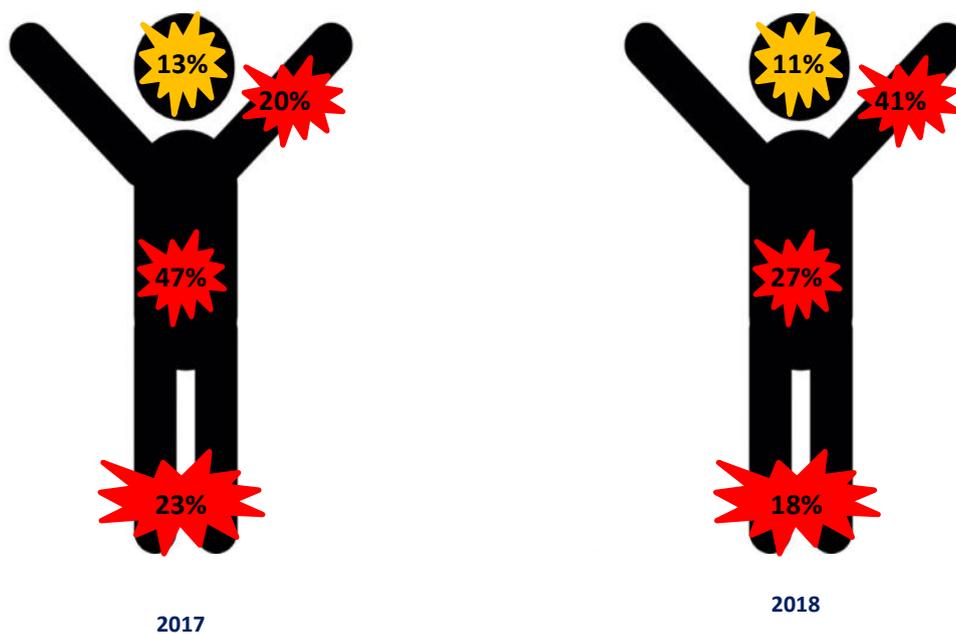
³ Taux de gravité : Nombre de journées perdues par incapacité temporaire x 1 000 nombre / d'heures travaillées.

3.2 Nature des risques



3.3 Siège des lésions 2018 vs 2017

Siège des lésions	LSL 2016	LSL 2017	LSL 2018
Tête et cou :	15%	13%	11%
Membres supérieurs (y compris doigts et mains) :	24%	20%	41%
Dos :	30%	47%	27%
Membres inférieurs :	21%	23%	18%
Divers :	9%	3%	0%



3.4 Saisonnalité des accidents du travail en 2017 et 2018 pour le site STV

Nombre d'accidents du travail par mois pour le site STV

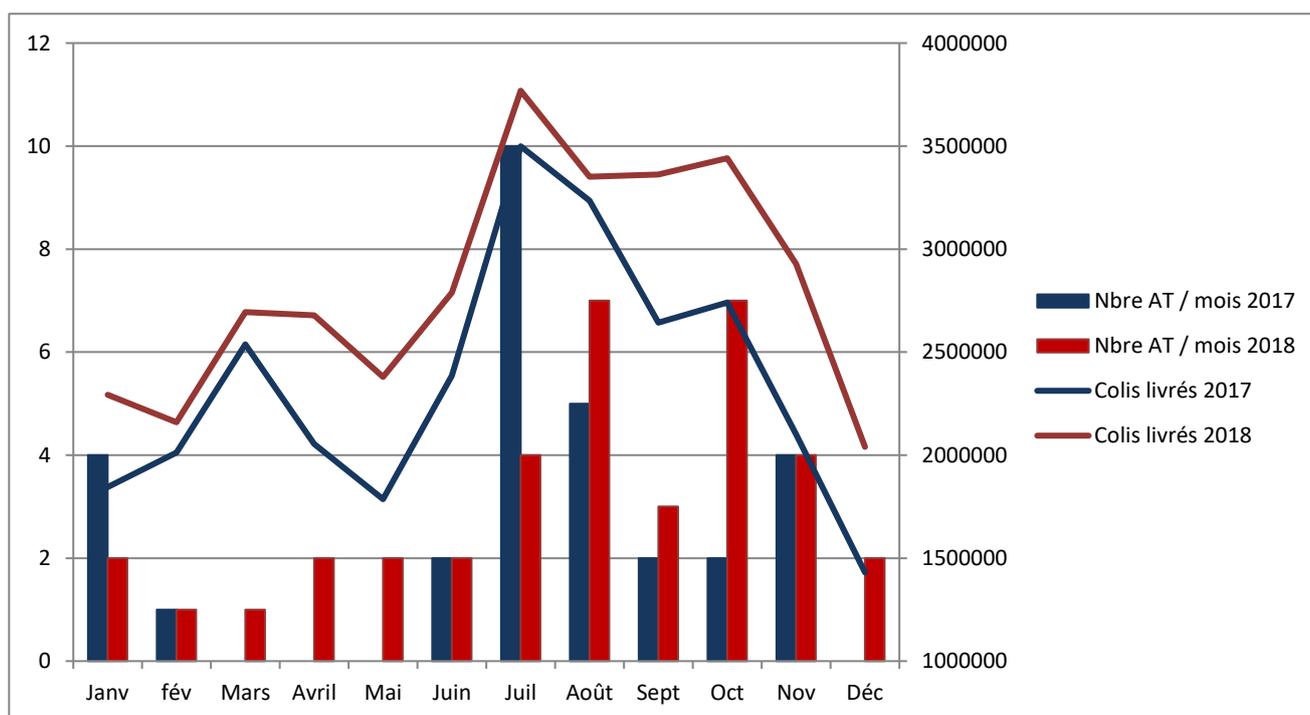
	Janv.	fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
2017	4	1	0	0	0	2	10	5	2	1	4	0
2018	2	1	1	2	2	2	5	8	4	7	4	2

Détail _Siège des lésions en 2018 – observation mensuelle

		Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Tête et cou :	11%						1	1		1	1	1	
Membres supérieurs :	41%		1		1		1	1	5	2	1	1	1
Dos :	27%	1				1		1	2		4	1	0
Membres inférieurs :	18%	1			1	1				1	1	1	1
Divers :	0%			1				2	1				

Nombre de colis livrés par le site STV

	Janv.	fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
2017	1845511	2012823	2538303	2053539	1785258	2386309	3498987	3234733	2642518	2740970	2101345	1430673
2018	2292112	2158866	2694130	2678183	2379629	2789127	3768705	3350913	3362267	3440324	2928401	2040004



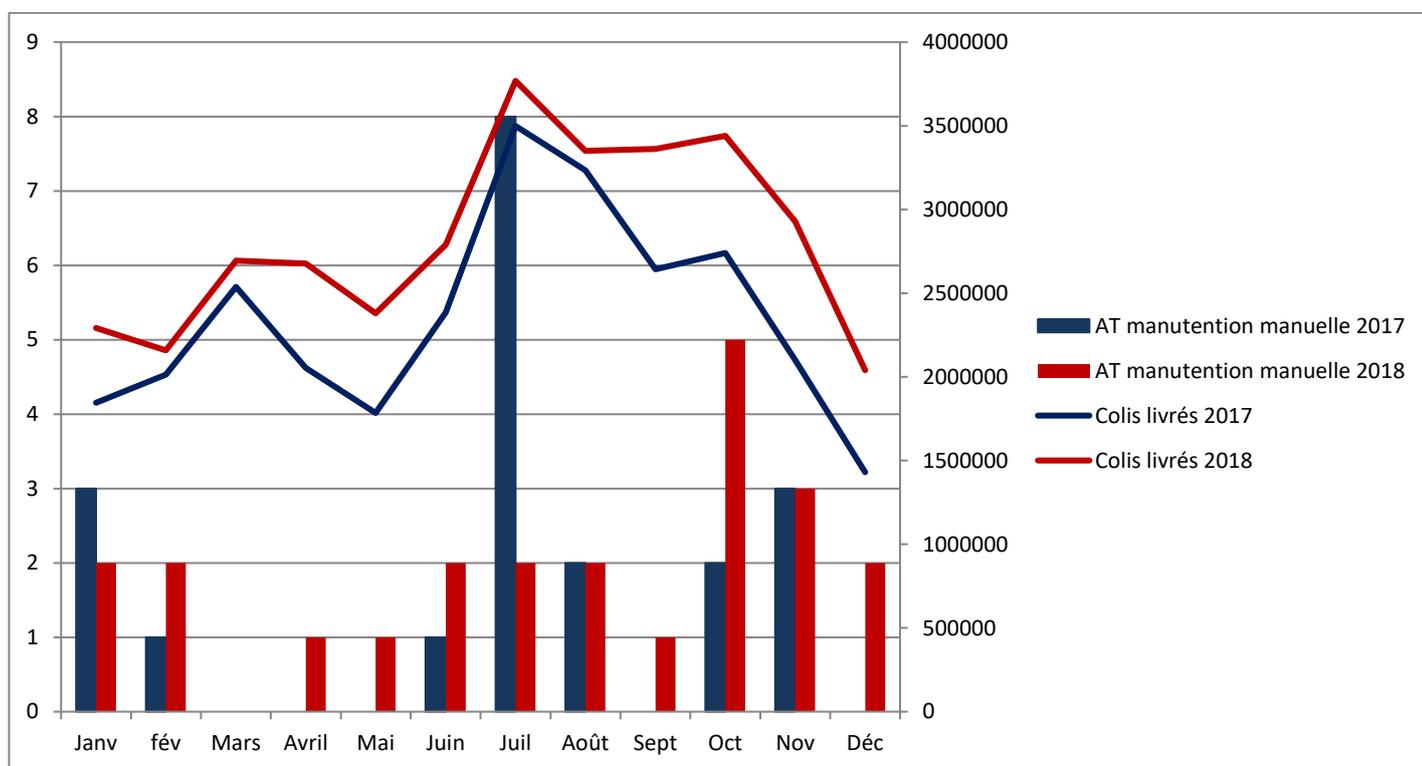
Evolution du risque manutention manuelle en fonction du nombre de colis livrés

Accidents du travail sur le site STV dont l'origine est le risque « manutention manuelle »

	Janv.	fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
AT manutention manuelle 2017	3	1	0	0	0	1	8	2	0	2	3	0
AT manutention manuelle 2018	2	2	0	1	1	2	2	2	1	5	3	2

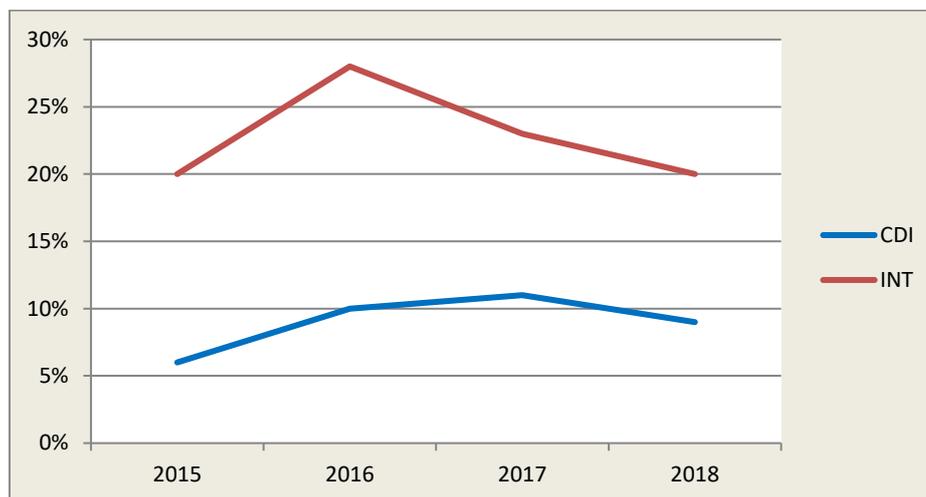
Nombre de colis livrés par le site STV

	Janv.	fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
2017	1845511	2012823	2538303	2053539	1785258	2386309	3498987	3234733	2642518	2740970	2101345	1430673
2018	2292112	2158866	2694130	2678183	2379629	2789127	3768705	3350913	3362267	3440324	2928401	2040004



3.5 Evolution des accidents du travail suivant le statut des salariés (STV)

	2015	2016	2017	2018
Effectif moyen CDI :	151	161	165	175
Nombre d'AT CDI :	9 6%	16 10%	18 11%	15 9%
Effectif moyen ETP Intérimaire :	76	74	62	125
Nombre d'AT Intérimaires :	15 20%	21 28%	14 23%	25 20%
Effectif moyen total :	227	235	227	300



Il serait bon de faire également une étude selon ouvriers, employés etc..

Quelles actions concrètes selon les différents scénarios d'AT et de maladies Pro ?

Plan d'action du CHSCT ?

3.6 Maladies professionnelles ou à caractère professionnel

Saint Vulbas	2018	2017	2016	2015
Nombre et nature des maladies professionnelles déclarées à la Sécurité sociale au cours de l'année :	1	0	2	0
Nombre de salariés atteints par des maladies à caractère professionnel, au sens de l'article L. 500 de la Sécurité sociale, et nature de celles-ci, au cours de l'année :	1	0	2	0
Nombre de déclarations par l'employeur des procédés de travail susceptibles de provoquer des maladies professionnelles, au cours de l'année :	0	0	0	0

Machecoul	2018	2017	2016
Nombre et nature des maladies professionnelles déclarées à la Sécurité sociale au cours de l'année :	1	1	0
Nombre de salariés atteints par des maladies à caractère professionnel, au sens de l'article L. 500 de la Sécurité sociale, et nature de celles-ci, au cours de l'année :	1	1	0
Nombre de déclarations par l'employeur des procédés de travail susceptibles de provoquer des maladies professionnelles, au cours de l'année :	0	0	0

3.7 Données communes aux accidents et aux maladies

Saint Vulbas	2018	2017	2016	2015
Nombre de soins à l'infirmierie :	83	79	59	81

Machecoul	2018	2017	2016
Nombre de soins à l'infirmierie :	NR ⁴	NR	NR

Saint Vulbas	2018	2017	2016	2015
Taux de la cotisation «accidents du travail – maladies professionnelles» versée à l'organisme de Sécurité sociale compétent :	3.32%	4,15%	4.42%	5,53%

Estimation du coût* direct de l'ensemble des accidents et maladies liées au travail dont ont été victimes les salariés de l'établissement (avec l'indication de la méthode d'évaluation retenue**):

	2018	2017	2016	2015
	270 512 €	161 927 €	130 199 €	198 440 €

*Montant = calcul sur la moyenne des 3 dernières années

** Méthode d'évaluation retenue : Application de coûts moyens par catégorie de sinistre (défini par la durée de l'arrêt). Ces coûts moyens sont communs à toutes les entreprises de plus de 50 salariés du même secteur.

Machecoul	2018	2017	2016
Taux et montant de la cotisation «accidents du travail – maladies professionnelles» versée à l'organisme de Sécurité sociale compétent :	1.20%	1,10%	0.00%
Estimation du coût direct de l'ensemble des accidents et maladies liées au travail dont ont été victimes les salariés de l'établissement (avec l'indication de la méthode d'évaluation retenue) :	<i>En attente CARSAT</i>	1 075 €	0.00€

3.8 Organisation et contenu du travail

Saint Vulbas	2018	2017	2016	2015
Effectif travaillant en équipe :	131	118	115	70
Effectif travaillant en tout ou partie la nuit :	35	29	27	42
Effectif travaillant en fin de semaine :	0	0	0	0
Effectif dont la rémunération est liée au rendement :	0	0	0	0
Personnel utilisé à des tâches répétitives (travail à la chaîne) :	0	0	0	0

Machecoul	2018	2017	2016
Effectif travaillant en équipe :	11	6	1
Effectif travaillant en tout ou partie la nuit :	0	0	0
Effectif travaillant en fin de semaine :	0	0	0
Effectif dont la rémunération est liée au rendement :	0	0	0
Personnel utilisé à des tâches répétitives (travail à la chaîne) :	0	0	0

⁴ Jusqu'en 2018, il n'y n'avait pas de registre des accidents bénins à l'infirmierie de Machecoul

4 Moyens et actions

Cette quatrième partie est consacrée au bilan des moyens et des actions des diverses parties prenantes dans l'établissement.

4.1 Le CHSCT : Inspections de sécurité du CHSCT ?

Moyens de secrétariat : 1 bureau / PC et boîte mail
Nombre de réunions : 6
→ A la demande des représentants du personnel : 0
→ A la suite d'un accident : 0
Nombre d'enquêtes menées par le CHSCT : 27 (quel temps ? quels moyens ?)
Nombre de cas de mise en œuvre de la procédure prévue en cas de danger grave et imminent : 0
Nombre de cas de recours à un expert : 0
Nombre de représentants du personnel formés : 0
Nombre de consultations du CHSCT avant une décision d'aménagement important : 0

4.2 La direction

a. Moyens spécialisés en prévention et amélioration des conditions de travail

Personnel du service sécurité et amélioration des conditions de travail (quand il existe) 1 : **Société ACOSSET**

Trop flou ! Pas d'éléments...

b. Autres moyens non spécialisés

Sans exclure l'action spécialisée, description des actions visant à intégrer la composante sécurité et l'amélioration des conditions de travail dans la conception et le choix des bâtiments, installations, machines, produits, procédés de travail et dans la formation (**Voir les actions réalisées en 2018 dans le programme de prévention**)

Trop flou ! Pas d'éléments...

4.3 Actions menées et mise en œuvre du programme

Voir le programme de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail LSL 2018 – 2019.

5 Programme de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail LSL 2018 – 2019

Ce programme de prévention contient les principales actions réalisées en matière de sécurité sur l'année écoulée, ainsi que les actions majeures prévues sur l'année 2019.

5.1 Actions réalisées en 2018

a. Organisation des secours :

- ✓ Formation à l'organisation des secours en cas d'incendie et d'accident pour le personnel embauché et pour les intérimaires lors des formations à la sécurité au poste de travail - **Machecoul : 94 intérimaires – Saint Vulbas : 518 intérimaires** → **l'obligation légale n'a pas été entièrement suivie !**
- ✓ Réalisation d'un exercice incendie le **07 11 2018 à 20h56** et création d'un plan d'action (**PA11⁵**) → **Il en faut deux mini**
- ✓ Modification du tableau de suivi des Incidents / Accidents pour le faire évoluer vers un plan d'actions (**PA10⁶**) afin de réaliser un suivi efficace des actions correctives et préventives déterminées lors de l'analyse de chaque incident / accident.
- ✓ Enquêtes sur les accidents / incidents LSL réalisées avec le **CHSCT** avec proposition d'actions correctives et mise à jour dans le plan d'action PA10 pour suivi et réalisation. --> **quelles propositions ?**
- ✓ Modification du tableau de suivi des Incidents / Accidents pour affiner les analyses statistiques et donc les actions prioritaires à mettre en œuvre.
- ✓ Suivi et contrôle régulier des équipements prévus en cas d'accidents : Rince-œil, trousse de secours, défibrillateur, organes de sécurité sur les machines. (**par qui ?**)
- ✓ Passage à un contrôle mensuel des trousses de secours avec suppression des cadenas.
- ✓ Mise en place d'entretien de retour d'accident du travail et retour absence maladie longue durée. --> **Il faut un élu lors de ces réunions**

b. Evaluation des risques professionnels :

Mise à jour du Document Unique et du diagnostic pénibilité pour les facteurs applicables : **Travail de nuit, 35 personnes exposées au seuil, soit 21,26 % des salariés.** → **une copie SVP !**

c. Hygiène & propreté

- ✓ Changement du chariot d'entretien et du matériel de nettoyage
- ✓ Réaménagement du local d'entretien.
- ✓ Modification du protocole de nettoyage des sanitaires : Changement des gants à usage unique pour chaque sanitaire
- ✓ Modification du protocole de nettoyage du réfectoire : Utilisation des gants à usage unique + papier non tissé et vinaigre blanc pour les réfrigérateurs.

d. Audits / inspections de sécurité

Réalisation d'inspections de sécurité hebdomadaires par les encadrants jusqu'au mois de juin 2018 → Compte-rendu d'inspection de sécurité. (**Il s'agit là d'une prérogative du CSE et de l'ancien CHSCT**)

⁵ 50% STV\Sécurité STV\22-Plan d'Action Sécurité-PA11-Exercice incendie.xlsx

⁶ 50% STV\Sécurité STV\22-Plan d'Action SécuritéPA10-Suivi des accidents et incidents du travail.xlsx-

e. Formations :

- ✓ Nomination en interne d'un formateur dédié à la formation préparateur de commande
- ✓ Contenu de la formation :
 - Formation au poste de travail
 - Présentation générale de l'entreprise de son organisation (livret d'accueil ?)
 - Présentation des règles générales du site (règlement intérieur, règle de circulation, modes opératoires)
 - Gestion des risques : présentation des moyens de secours (A-t-il l'habilitation pour cela ?)
- ✓ Aménagement de la salle de formation en cellule 3 avec les ateliers suivants :
 - Atelier Sécurité : Gestion des risques et Gestes & postures (qui ?)
 - Atelier préparation de commande : Orientation / Document de préparation / Colisage / Palettisation / Préparation vocale

f. Actions techniques :

- ✓ Réaménagement du local stockage des EPI pour supprimer le stockage au sol
- ✓ Mise en place dans l'infirmerie d'un freezer pour conserver les poches de froid
- ✓ Réaménagement du parking « 2 roues » avec plots de sécurité et installation d'un ralentisseur
- ✓ Contrôles en sortie (rien à voir avec la sécurité des salariés, action contre les vols)
- ✓ Projet « Vocale V2 » avec évolutions techniques et uniformisation du matériel

g. Accueil des entreprises extérieures :

- ✓ Aménagement de la zone de maintenance des chariots pour sécuriser l'intervention des entreprises extérieures
- ✓ Mise à jour du protocole de sécurité de Saint-Vulbas et Machecoul. (une copie ?)

h. Communication Sécurité :

- ✓ Tableau de communication de suivi des incidents et accidents du travail présent en face du dispatch pour sensibiliser l'ensemble du personnel.
- ✓ Renégociation règlement intérieur
- ✓ Faire vivre le tableau CSE sécurité (ancien tableau CHSCT)

i. Vérifications générales périodiques :

- ✓ Suivi des vérifications périodiques des installations et équipements de travail. (les différents documents doivent être présentés au CSE)

j. Bien-être au travail

- ✓ Accord droit à la déconnexion
- ✓ Programme « Vitality »
- ✓ Evaluation de la qualité de vie au travail (Questionnaire QVT) pour l'ensemble du personnel pour l'année 2018
- ✓ Formation de 17 coachs internes en juin 2018 par un coach professionnel.

5.2 Projets 2019

a. Organisation des secours

- ✓ Analyse systématique de tous les incidents⁷ / accidents avec prise en compte de données statistiques supplémentaires (ex : Tranche d'Age, tranche horaire...) → par le CSE et l'employeur ou un représentant de l'employeur.
- ✓ Deux exercices incendie seront à réaliser. (au minimum 2 fois par an. Obligation légale. Avec également utilisation et formation aux moyens de secours)

b. Evaluation des risques professionnels :

- ✓ Mise à jour 2019 du Document Unique et du diagnostic pénibilité pour les facteurs applicables
- ✓ Analyse des risques professionnels par le CSE
- ✓ Etude sur les perturbateurs endocriniens et les substances cancérigènes, cancérogènes.
- ✓ Femmes enceintes
- ✓ Adaptation des postes pour les salariés ayant une maladie pro, un TMS, les personnes en situation de handicap.

c. Formations

- ✓ Poursuite des formations gestes et postures pour l'ensemble des salariés.
- ✓ Formation au maniement des extincteurs et aux procédures incendie pour tous les guides d'évacuation. (obligatoire pour tous !)
- ✓ Formations initiales et recyclages SST (quand ? Par qui ?)
- ✓ Formation à la sécurité au poste de travail pour l'ensemble du personnel
- ✓ Bien-être au travail :
 - Formation et mise en place de l'échauffement sur le site de Machecoul
 - Travail préventif sur l'échauffement musculaire sur le site de Saint Vulbas
 - Lancement des réunions PEP'S (Participer ensemble aux projets des sites) → si ces réunions n'ont que pour but d'améliorer les procès de production, cela n'a rien à voir avec l'amélioration de la sécurité du site.
 - Risques psychosociaux
- ✓ Réaménagement de l'espace pause (extérieur)

d. TMS PRO

- ✓ Lancement d'une démarche TMS PRO dans l'entreprise
 - Exemple : gestion des déchets – évolution des moyens par rapport aux besoins de base
 - Amélioration de l'ergonomie des postes de travail en réception, expédition, préparation, contrôle.

e. Techniques

- ✓ Etude de nouveaux gants bleus anti-coupure
- ✓ Audit sécurité palettier
- ✓ Refonte du système d'audit sécurité du site (en collaboration avec le CSE)
- ✓ Mise en service technique de l'ouverture manuelle des skydomes (faciliter la ventilation entrepôt pendant la période estivale) + plan canicule et froid

f. Communication sécurité

- ✓ Mise en œuvre de 4 réunions CSE sur les thématiques de l'Hygiène, Sécurité et Environnement.

⁷ Y compris lorsqu'il n'y a pas de victime

- ✓ Modification du document d'analyse des incidents / accidents avec proposition d'action corrective et validation par direction pour suivi dans le PA10. (présentation complète du PA10)
- ✓ Suivi mensuel de de l'évolution des AT avec Taux de gravité et taux de fréquence
- ✓ Réalisation de flash sécurité en tenant compte des analyses et plan d'actions du PA10 avec un PC dédié leur diffusion
- ✓ Charte vidéosurveillance
- ✓ Réalisation du trombinoscope SST
- ✓ Modification de l'affichage dans l'entrepôt